



Direction des Services du Cabinet
Pôle communication
interministérielle

Tarbes, le 4 septembre 2015

2015-068

Election au tribunal de commerce le 08 octobre 2015

L'élection annuelle des juges consulaires aura lieu le jeudi 8 octobre 2015. Onze postes de juges consulaires sont à pourvoir.

Les électeurs concernés sont appelés à voter par correspondance. La liste des votants sera close le mercredi 7 octobre 2015 à 18 heures pour le premier tour de scrutin.

Le second tour éventuel aura lieu le mercredi 21 octobre 2015.

Conformément aux dispositions de l'article L.723-1 du code de commerce, le collège électoral est composé :

- 1° - des délégués consulaires élus dans le ressort de la juridiction ;
- 2° - des juges en exercice du Tribunal de commerce de Tarbes ;
- 3° - des anciens juges ayant fait la demande d'inscription sur la liste électorale.

Les candidatures seront reçues à la préfecture des Hautes-Pyrénées jusqu'au vendredi 18 septembre 2015 à 18 heures.

Horaires : Délivrance des titres (du lundi au jeudi 8h30-12h/13h30-16h00, le vendredi 8h30-12h) - Autres bureaux (du lundi au vendredi 9h-12h/14h-16h30)

Préfecture - Place Charles de Gaulle – CS 61350 –65013 TARBES Cedex 9 – Tél : 05 62 56 65 65 – Télécopie : 05 62 51 20 10
courriel : prefecture@hautes-pyrenees.gouv.fr - Site Internet : www.hautes-pyrenees.gouv.fr

Contact Presse : Pôle communication interministérielle 05.62.56.65.05